



Strasbourg, mercredi 3 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04337

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n°Bas Rhin: n°2022-028 et Moselle: 2022-120

Manifestation nautique et activités nautiques (organisée par le Club d'aviron Saarbrücker Rudergesellschaft Undine)

RANDONNEE EN BATEAUX A RAMES

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 07/09/2022 à 07:00 au 11/09/2022 à 19:00

- o **Sarre**
entre les pk 63.430 (Ecluse 27 à Sarreguemines) et pk 75.620 (Frontière Franco/Allemande) - Toute la largeur de la voie
- o **Canal des Houillères de la Sarre**
entre les pk 63.430 (Ecluse 27 à Sarreguemines) et pk 0.000 (Jonction avec le Canal de la Marne au Rhin) - Toute la largeur de la voie
- o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**
entre les pk 227.600 (Jonction avec le Canal des Houillères de la Sarre) et pk 259.500 (Aval écluse 22) - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 07/09/2022 à 07:00 au 11/09/2022 à 19:00

- o **Sarre**
entre les pk 63.430 (Ecluse 27 à Sarreguemines) et pk 75.620 (Frontière Franco/Allemande) - Toute la largeur de la voie
- o **Canal des Houillères de la Sarre**
entre les pk 63.430 (Ecluse 27 à Sarreguemines) et pk 0.000 (Jonction avec le Canal de la Marne au Rhin) - Toute la largeur de la voie
- o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**
entre les pk 227.600 (Jonction avec le Canal des Houillères de la Sarre) et pk 259.500 (Aval écluse 22) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Par mesure de sécurité, le port du gilet ou d'aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour les participants à la manifestation.

Les éclusages se feront simultanément et en mode "manuel" sous la surveillance d'un agent de VNF qui composera la bassinée.

Le pétitionnaire devra s'annoncer avant le passage des tunnels au poste de commande : 03 87 25 30 87 et également au poste de commande de Saverne pour le passage des écluses : 03 88 91 07 64.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX
Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

12/09/2022

Chef d'Unité



Jérôme ALBARET